COLLECTIF MENTORAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Sommaire

4 → 15
PARTIE 1
Aux origines du Collectif Mentorat : s'unir pour faire reconnaître le mentorat comme levier essentiel de lutte contre les inégalités

16 → 25
PARTIE 2
Co-piloter le déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor*, une initiative historique en faveur du mentorat

26 → 31
PARTIE 3
Fédérer et accompagner les membres du Collectif pour promouvoir un mentorat de qualité

32 → 39
PARTIE 4
Structurer l'écosystème du mentorat, mobiliser toutes les parties prenantes

ÉDITO

Christophe Paris
Président du Collectif Mentorat

Le combat que l'on mène, celui du développement d'un mentorat de qualité, répond à deux questions fondamentales : la lutte contre les inégalités et l'engagement pour les liens solidaires. Dans une société divisée, où les jeunes, en fonction de leur origine sociale ou territoriale, sont confrontés dans leur parcours à une réelle inégalité des chances, les actions de mentorat sont une réponse nécessaire aux côtés de l'action publique. Grâce à nos associations, des dizaines de milliers de citoyens s'engagent, bénévolement, pendant quelques mois ou quelques années, à accompagner dans son parcours un enfant ou un jeune. C'est simple, c'est concret, c'est efficace. Le mentorat, c'est apporter le capital social à ceux qui n'en ont pas ; c'est transmettre la confiance et l'ouverture nécessaire pour se projeter ; c'est apporter l'aide concrète qui va se révéler décisive.

Mais organiser des actions de mentorat, c'est aussi un métier d'une grande technicité. Recruter, suivre et former les mentors ; monter les actions en lien avec les équipes éducatives et d'insertion ; identifier les jeunes qui peuvent être mentorés ; organiser le bon « matching »… Autant d'actions qui ne s'improvisent pas et conditionnent le développement du mentorat en France, qui ne sera durable que s'il est de qualité.

C'est fort de cette double conviction, la pertinence du mentorat et la singularité de ses métiers, que les associations de mentorat ont souhaité s'allier et se doter d'un outil, le Collectif Mentorat, pour partager leur expertise, porter des initiatives communes, et se mettre en capacité de construire avec l'Etat et les entreprises une France du mentorat.

Alors, au moment où l'on boucle la deuxième année d'existence du Collectif, sa première en tant qu'association, nous sommes traversés par deux sentiments, la fierté et la détermination.

La fierté d'un collectif qui a si bien réussi à travailler avec toutes les associations qui la composent et qui a construit avec l'Etat le plan *1 jeune, 1 mentor*, ambitieux, mais surtout très réussi avec 100 000 binômes jeunes/mentors sur l'année 2021, soit quatre fois plus que l'année précédente. Les Assises du mentorat, le site *1jeune1mentor.fr*, la Fabrique du Mentorat, et beaucoup d'initiatives qui vous sont présentées dans ce rapport d'activité participent pleinement à cette dynamique.

La détermination, car si l'année 2021 constitue une année historique pour le mentorat en France, cette dynamique doit être poursuivie en 2022 et rendre réel un vrai droit au mentorat pour chaque jeune qui en aurait besoin.

C'est là notre grand défi collectif.

PARTIE 1

Aux origines du Collectif Mentorat : s'unir pour faire reconnaître le mentorat comme levier essentiel de lutte contre les inégalités

Nicolas Viennot
Directeur du Collectif Mentorat

Que de chemin parcouru en 2021 !
En janvier, le Collectif Mentorat n'avait d'existence statutaire que depuis quelques semaines. Nous ne comptions alors que huit associations membres, un salarié, pas de budget propre. Nous avions en revanche une ambition très claire, celle de développer en France un mentorat de qualité, au service des jeunes en difficulté. Toute l'année 2021 a été consacrée à la concrétisation de cette ambition.
Il s'agissait en premier lieu de démontrer le rôle essentiel que joue le mentorat pour lutter contre les inégalités qui frappent la jeunesse, et d'en faire une politique publique. Cet objectif s'est réalisé en mars avec l'annonce du plan *1 jeune, 1 mentor*, par lequel l'Etat, pour la première fois, s'engage en faveur du mentorat et impulse un développement massif des programmes de mentorat portés par nos organisations.
Il était nécessaire, ensuite, d'ouvrir rapidement l'association à toutes les organisations d'intérêt général portant des programmes de mentorat social tournés vers la jeunesse, afin de créer un réseau des acteurs du mentorat, de l'animer et de le faire grandir. Le Collectif Mentorat a ainsi accueilli de nouvelles organisations tout au long de l'année, portant à 54 le nombre de membres en décembre.
Nous devions, enfin, au-delà de nos organisations, développer et consolider l'écosystème naissant du mentorat, en impliquant toutes les parties prenantes : partenaires, réseaux de prescripteurs, entreprises… En ce sens, les premières Assises du mentorat, organisées dès janvier, ont permis de montrer la diversité et la mobilisation de cet écosystème en pleine croissance. Nous nous sommes attachés, tout au long de l'année, à le réunir et le développer, en multipliant les moments de rencontres et en initiant des partenariats durables.
C'est cette année exceptionnelle que ce rapport d'activité s'attache à retracer.

Bonne lecture !

LE PLAIDOYER INITIAL : INTÉGRER LE MENTORAT AU COEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

À l'automne 2019, huit associations ont décidé de travailler de concert pour faire reconnaître l'impact positif du mentorat : impact sur le jeune mentoré et sur le mentor et, au-delà, sur l'ensemble de la société. De la maternelle à la vie active, quels que soient le niveau scolaire et le lieu de résidence, le mentorat permet d'élargir le champ des possibles. L'objectif ? Construire une société de l'engagement, en recréant du lien social et en agissant contre les inégalités. Il s'agissait, dès lors, d'intégrer le mentorat au cœur même des politiques publiques tournées vers la jeunesse.

Pour sensibiliser le grand public, les responsables de ces huit associations ont co-signé, dans le JDD du 13 octobre 2019, une tribune appelant à faire du mentorat une grande cause nationale en 2020. Le 30 janvier 2020, à l'occasion du mois du mentorat, elles ont organisé, pour la première fois en France, le Thank Your Mentor Day, journée internationale consacrée au remerciement des mentors. Il s'agissait de rendre visible et de remercier les 22 000 mentors alors engagés auprès de publics en difficulté.

À cette occasion, mentors et mentorés des huit associations du Collectif Mentorat ont été reçus par Gabriel Attal, alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Au cours de l'année 2020, ces huit associations ont travaillé avec le secrétaire d'Etat pour construire un "plan mentorat", qui à court terme n'a pas eu de suite. Pour poursuivre ce plaidoyer et le faire aboutir, elles ont décidé, en décembre 2020, de transformer le Collectif Mentorat en association loi 1901. L'occasion de préciser l'objet social de l'association, et ses principales missions.

NOS 3 MISSIONS

Porter un plaidoyer pour un droit au mentorat

Faire grandir et représenter l'écosystème du mentorat en France

Accompagner nos organisations membres vers un mentorat de qualité

LE MENTORAT, UNE SOLUTION POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS AUXQUELS FONT FACE LES JEUNES

DES INÉGALITÉS NOMBREUSES ET PERSISTANTES

La France est marquée par une mobilité sociale particulièrement faible et par une fracture importante entre ses territoires. Ces facteurs pèsent sur les enfants et les jeunes les plus défavorisés : leur avenir est en grande partie déterminé par la catégorie socio-professionnelle de leurs parents, par leur ancrage territorial ou par leur situation personnelle.

Les jeunes les plus fragiles sont confrontés à une forme d'inégalité des chances éducative, qui s'aggrave davantage chaque année. Ils sont moins bien informés de la diversité qui s'offre à eux en matière d'orientation, ont davantage tendance à pratiquer l'autocensure au moment de faire des choix. Ces deux facteurs engendrent une inégalité d'accès au diplôme, qui voit les jeunes les plus fragiles arriver désarmés sur le marché du travail et être les premières victimes du chômage.

28% des jeunes originaires de territoires ruraux estiment avoir un exemple qui inspirerait leur choix d'orientation. Dans les villes, ils sont **42%**

61% des jeunes de moins de 30 ans qui vivent dans les quartiers prioritaires de la ville ont un niveau d'étude inférieur au baccalauréat. Dans la population globale, ils ne sont que **38%**

30% des jeunes de 18 à 23 ans sont enfants d'ouvriers. Or, les étudiants de cette classe d'âge ne sont des enfants d'ouvriers qu'à hauteur de **11%**

LE MENTORAT, UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SOURCE D'ENRICHISSEMENT MUTUEL

La pratique du mentorat repose sur une définition reconnue à travers l'Europe. Le mentorat désigne une relation interpersonnelle d'accompagnement, de soutien, une relation bénévole, en profondeur, sur le moyen-long terme et basée sur l'apprentissage mutuel. Son objectif est de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques. Ce binôme agit au sein d'une structure professionnelle encadrante (formation, suivi, évaluation…).

LE MENTORAT, INCARNATION DE LA FRATERNITÉ

Le mentorat est une relation d'égal à égal entre un mentoré et un mentor, chacun apportant à l'autre au fil du temps. La relation mentorale invite donc à déconstruire l'image d'une relation descendante entre un sachant et un apprenant. Grâce à l'accompagnement d'une association qui apporte un cadre et une approche professionnelle, le mentorat permet au jeune de prendre confiance en lui, de cheminer vers l'autonomie, d'élargir le champ des possibles. Le mentor bénéficie lui aussi de cette expérience. Il développe des compétences sociales et transversales, fait preuve d'adaptabilité et d'empathie, modifie son regard sur le monde.

Dans une France fragmentée, empreinte de défiance et d'inégalités, le mentorat permet de recréer du lien, de favoriser la solidarité, l'entraide, en bref de construire ensemble. Le mentorat est un vecteur de lien social, une incarnation moderne de la fraternité.

UN IMPACT CONFIRMÉ SUR LA VIE DES JEUNES

84%
des jeunes mentorés ont plus confiance dans la suite de leur parcours. *Étude Proxité - 2021*

87%
des jeunes mentorés affirment avoir des meilleurs notes et avoir progressé dans l'organisation de leur travail. *Étude Afev - 2019*

87%
des jeunes ayant fini leurs études sont en emploi après avoir été mentorés. *Étude NQT - 2019*

78%
des jeunes mentorés estiment être plus à l'aise avec les adultes. *Étude Télémaque - 2019*

78%
des mentorés estiment que leur mentor a été un soutien moral. *Étude Article 1 - 2021*

86%
des jeunes mentorés estiment avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes après six mois d'accompagnement. *Étude Chemins d'avenirs - 2020*

90%
des parents affirment que l'attitude de leur enfant a changé par rapport à l'école. *Etude E.S.A - 2021*

Temps forts

Des premières rencontres informelles entre associations au déploiement d'une politique publique nationale

CRÉATION DU COLLECTIF MENTORAT
Septembre 2019

Huit associations mettent leur énergie en commun pour développer le mentorat en France en créant le Collectif Mentorat.

MENTORAT D'URGENCE
Printemps 2020

Alors que la crise sanitaire impacte directement les jeunes, le Collectif Mentorat lance l'opération Mentorat d'Urgence pour prévenir la rupture pédagogique et le décrochage scolaire des enfants les plus fragiles.

STRUCTURATION EN ASSOCIATION
Décembre 2020

Le Collectif Mentorat se structure en association loi 1901, dans l'optique de fédérer en son sein l'ensemble des associations qui agissent en faveur du mentorat.

Amaury Leclercq
Directeur adjoint de Proxité

L'opération *Mentorat d'urgence* a été le premier témoignage concret de la force des synergies des associations du Collectif Mentorat. Ce travail en commun à grande échelle a également mis en lumière la pertinence et la nécessité de proposer aux structures socio-éducatives un accompagnement à la mise en place du mentorat en complément de leurs actions auprès des jeunes.

ASSISES DU MENTORAT
Janvier 2021

Les 1ères Assises du mentorat sont organisées par le Collectif Mentorat. Elles regroupent 500 participants *(partenaires associatifs, institutionnels et entreprises)*.

ANNONCE DU PLAN *1 JEUNE, 1 MENTOR*
Mars 2021

Le Président de la République annonce le plan *1 jeune, 1 mentor*, avec l'objectif de 100 000 jeunes accompagnés par un mentor d'ici fin 2021.

Eunice Mangado-Lunetta
Directrice des programmes à l'Afev

Je garde un souvenir ému de ces premières Assises du mentorat. Elles ont agi comme un puissant révélateur de ces actions que l'Afev et d'autres structures mettaient en œuvre sans l'appeler par le même nom, sans en percevoir la dimension commune. Tout à coup nous formions un corps commun : celui des acteurs du mentorat en France ! Et ensemble, nous étions décidés à aller beaucoup plus loin.

MISE EN LIGNE DE LA PLATE-FORME *1JEUNE1MENTOR.FR*
Mai 2021

Création de la plateforme *1jeune1mentor.fr*, pour permettre à chaque personne ayant besoin d'être mentorée ou souhaitant devenir mentor de trouver le binôme qui lui convient.

SIGNATURE DE LA CPO AVEC LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Juillet 2021

Signature d'une convention pluriannuelle avec le gouvernement, pour confirmer le rôle du Collectif Mentorat dans la mise en œuvre du plan *1 jeune, 1 mentor*.

RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE SALARIÉE
Octobre 2021

L'équipe, alors composée de 2 personnes, se renforce à l'automne avec le recrutement de 4 salariées.

DÉBUT DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT
Novembre 2021

Organisation mensuelle des Rencontres du mentorat, mise en place d'ateliers thématiques, lancement de la Fabrique du Mentorat.

Ericka Cogne
Trésorière du Collectif Mentorat
et Directrice générale de Télémaque

Le 1er mars 2021 a été un tournant majeur pour soutenir le développement et la professionnalisation du mentorat en France. Le Président de la République a annoncé pour la première fois une politique publique dédiée au mentorat, avec les associations fondatrices du Collectif Mentorat à ses côtés.
Cette annonce a été l'occasion de reconnaître la qualité de nos programmes de mentorat et l'impact qu'ils ont sur la vie des jeunes depuis de nombreuses années. Mais c'est surtout le début d'une nouvelle histoire qui voit le mentorat devenir l'incarnation de la fraternité, avec plus d'acteurs engagés pour accompagner davantage de jeunes et atteindre de nouveaux publics, tout en continuant à proposer un mentorat de qualité.

LES ASSISES DU MENTORAT

UN TEMPS FONDATEUR DE LA DYNAMIQUE DU MENTORAT EN FRANCE

Les 1ères Assises du mentorat se sont déroulées en ligne le mardi 19 janvier. Ces premières rencontres professionnelles du mentorat social et éducatif en France ont été un acte fondateur et décisif pour la généralisation du mentorat.

Avec plus de 500 participants, convaincus que le mentorat constitue un fort levier de réduction des inégalités, les Assises du mentorat ont permis de démontrer le très fort engagement de l'ensemble des mentors et des partenaires du mentorat en France, leur capacité de mobilisation, d'adaptation et d'impact.

PROGRAMME

- **Le mentorat aujourd'hui en France**
  par Laura Chupin, Chemins d'avenirs
- **L'importance du mentorat en temps de crise sanitaire et économique**
  par Boris Cyrulnik, neuropsychiatre et essayiste
- **Le mentorat, une ambition européenne**
  par Ilana Cicurel, députée européenne
- **Un exemple inspirant, le mentorat au Canada**
  par Véronique Church-Duplessis, Mentor Canada
- **Le Collectif Mentorat : son ambition, ses propositions**
  par Eunice Mangado-Lunetta, Afev, et Benjamin Blavier, Article 1
- **La place du mentorat dans le monde de demain**
  par Sylvie Guillaume, députée européenne
- **Mentorat et entreprises**
  par Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

Boris Cyrulnik

Neuropsychiatre et essayiste

Le mentorat est une niche sensorielle et affective pour aider la jeunesse, surtout en temps de crise.

Ilana Cicurel

Députée européenne (RE)

Je serai ambassadrice pour que le mentorat devienne un élément structurant de l'espace européen de l'éducation.

Sylvie Guillaume

Députée européenne (S&D)

Le mentorat est un vecteur parmi les plus éloquents de la lutte contre les inégalités. Une dynamique puissante de lutte contre les discriminations. Il doit s'inscrire dans le projet européen !

La présence de scientifiques, de chercheurs et de personnalités politiques de premier plan a permis à cette première édition des Assises d'être un marqueur fort dans le développement du mentorat en France.

Elisabeth Moreno

Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Nadia Hai

Ministre déléguée chargée de la Ville.

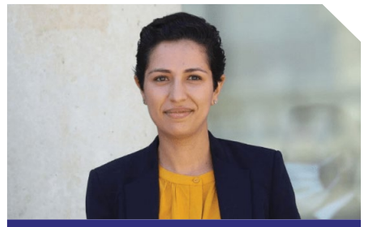

Sarah El Haïry

Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'Engagement

L'objectif est un passage à l'échelle. Parce que le mentorat est une chance, pour nos territoires et pour nos jeunesses.

DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR FAVORISER LES ÉCHANGES

Pour favoriser les regards croisés, les ateliers ont fait intervenir des professionnels issus de milieux divers : experts "terrain" des associations membres du Collectif Mentorat, responsables d'entreprises et institutions engagées en faveur du mentorat, mais aussi enseignants, mentors, mentorés et parents de jeunes mentorés. Ils ont permis une large participation du public et des échanges de bonnes pratiques.

LES ATELIERS :

#1 Le mentorat pas à pas.
#2 La posture du mentor, quelles attentes, quel impact ?
#3 La place du mentorat dans l'orientation des jeunes.
#4 Le mentorat à distance, une solution en temps de crise et au-delà ?
#5 Le mentorat, un engagement formateur.
#6 La parentalité, la place et le rôle des familles dans le mentorat.
#7 Le mentorat, une action qualitative sur le long terme.
#8 Le mentorat comme levier de réduction des inégalités territoriales.

Jean-Luc Ponchon

Référent éducation et formation chez OTECI

Après un premier contact avec le Collectif Mentorat en novembre 2020, nous avons été invités à participer aux Assises de janvier 2021. Cela nous a permis d'échanger avec d'autres associations engagées dans cette démarche de mentorat et de confirmer la volonté d'OTECI de rejoindre le Collectif pour professionnaliser notre approche mentorat vis-à-vis des doctorants et des apprentis.

LES HUIT ASSOCIATIONS FONDATRICES

Pionnières du mentorat en France, et convaincues de l'intérêt de se regrouper pour créer une dynamique forte autour du mentorat en France, les associations fondatrices ont posé les bases du Collectif Mentorat, avant de l'ouvrir dès le début de l'année 2021 à de nombreux autres acteurs de l'écosystème.

LES PREMIERS MÉCÈNES

Dans les mois qui ont suivi la création du Collectif Mentorat, des entreprises et fondations, engagées de longue date dans le mentorat auprès des associations fondatrices, ont souhaité encourager le développement du mentorat en France et contribué à la création et au développement du Collectif Mentorat. Nous les remercions chaleureusement pour ce soutien si précieux.

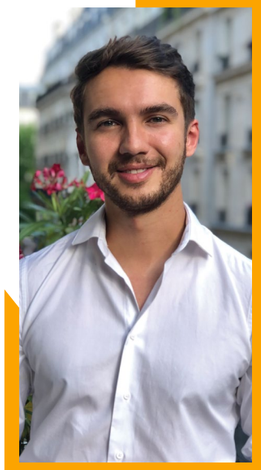

Victor Beauté

Senior Strategy Consultant chez Accenture

"J'ai eu la chance de participer en 2021 à la définition du nouveau modèle du Collectif Mentorat, élargi à de nouveaux membres. Ce collectif, c'est une multitude d'acteurs qui arrivent avec des sensibilités et des savoir-faire complémentaires pour une ambition : faire connaître le mentorat et développer l'activité et la qualité de service sur tous les territoires, afin de permettre à chaque jeune d'être accompagné sur son parcours par un mentor. En partant de cette ambition et dans une atmosphère collégiale et entrepreneuriale, nous avons réussi à conjuguer les efforts pour réfléchir ensemble à la base du modèle opérationnel et de la gouvernance du Collectif (comprenant la stratégie, l'animation, la communication, la gestion des demandes, la plate-forme, la labellisation, la prospection), toujours dans l'intérêt des jeunes et de leurs mentors."

GOUVERNANCE ET ÉQUIPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DES HUIT ASSOCIATIONS FONDATRICES

Un conseil d'administration bénévole et engagé, qui se réunit chaque mois pour définir et valider les orientations stratégiques du Collectif Mentorat.

LE BUREAU

Christophe Paris
Président

Ericka Cogne
Trésorière

Sébastien Lailheugue
Secrétaire

LES ADMINISTRATEURS

Afev représenté par **Christophe Paris**
Article 1 représenté par **Benjamin Blavier**
Chemins d'avenirs représenté par **Salomé Berlioux**
Entraide Scolaire Amicale représenté par **Aurélie Goin**
NQT représenté par **Guillaume Marmasse**
Proxité représenté par **Sébastien Lailheugue**
Socrate représenté par **Julie Tartarin**
Télémaque représenté par **Ericka Cogne**

LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Des instances de dialogue et d'échanges d'expériences, qui contribuent à la réflexion ou à la définition des actions et des orientations stratégiques du Collectif Mentorat. En 2021, quatre groupes de travail, permanents ou ponctuels, composés de membres de l'équipe salariée, d'administrateurs, de représentants d'associations adhérentes ou de partenaires, ont été mis en place :

- PLAIDOYER
- ENTREPRISES
- COMMUNICATION
- IMPACT

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Au cours de l'année 2021, l'équipe opérationnelle s'est construite autour de six salariés pour mettre en œuvre la feuille de route du Collectif Mentorat.

De gauche à droite sur la photo :
Matthieu Kusiak, responsable communication
Pauline Saget, chargée d'animation et de partenariats
Marielle Espinasse, chargée de gestion administrative et financière
Nicolas Viennot, directeur
Madeleine Palayret, chargée d'animation et de partenariats
Audrey Hassam, cheffe de projet numérique

De 8 à 54 membres adhérents au Collectif Mentorat

Pour répondre à son ambition de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général qui agissent en faveur du mentorat, le Collectif Mentorat a intégré de nouveaux membres tout au long de l'année 2021. Ces adhésions successives permettent aujourd'hui au Collectif Mentorat de toucher la majorité des publics concernés par le mentorat.

10 février
- Duo for a Job
- kodiko
- Talents Grand Paris

3 mars
- Association C'Possible
- Sport dans la ville
- La cravate Solidaire

14 avril
- PPM Parrains par Mille
- live for good
- arpejeh
- Time2Start

12 mai
- Des Territoires aux Grandes Écoles
- Mozaïk Foundation
- France Parrainages
- Institut de l'Engagement
- Moovjee
- OTECI
- tremplin

2 juin
- ANAFO
- EGEE
- la fédé 100% Handinamique
- Les PEP
- aréli
- ecti
- ZUPdeCO
- Capital filles
- AJE

16 septembre
- jobirl
- CAMP+
- La Cordée
- Les Ombres
- Social Builder
- UnitsCité
- Guy Renard Association
- Émergents La Mosaïc
- Cap d'Agir
- Fondation pour l'audition
- LaChance

21 octobre
- POWA
- We are One
- AFDET
- Tous Parrains
- Yes Akademia
- Amorgen France
- UNIR
- Tandem
- L'Équipée

17 novembre

8 décembre

Jeunes de 5 à 30 ans

Écoliers · Collégiens · Lycéens · Apprentis · Étudiants · Jeunes diplômés · Jeunes adultes

Jeunes de profils variés

Réfugiés · Femmes · Entrepreneurs · Potentiels · Pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance · En situation de handicap · Détenus · Issus des QPV · Issus de territoires ruraux · Issus de milieux défavorisés · En décrochage scolaire · Demandeurs d'emploi

PARTIE 2

Co-piloter le déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor*, une initiative historique en faveur du mentorat

FAIRE DU MENTORAT UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Le 1er mars, à l'occasion d'un déplacement sur le thème de la formation des jeunes, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor*.

L'objectif : que 100 000 jeunes en difficulté puissent être accompagnés par un mentor d'ici fin 2021, le double fin 2022. Avec cette nouvelle politique publique, l'Etat impulse une dynamique historique en faveur du mentorat, répondant ainsi au plaidoyer initial du Collectif Mentorat.

Emmanuel Macron

Président de la République

Ce que je veux, c'est que chaque jeune qui en a besoin puisse avoir un mentor. Et aussi qu'on offre la possibilité à des cadres en entreprise, à des jeunes qui ont déjà une expérience, d'aider d'autres jeunes, de leur faire confiance, de les accompagner, de leur apporter leur propre exemple de vie.

UNE CONVENTION QUI CONSACRE LE RÔLE DU COLLECTIF MENTORAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Quelques mois après l'annonce du plan *1 jeune, 1 mentor*, le Collectif Mentorat a signé avec la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne, une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2021-2023. Ce document consacre le rôle essentiel du Collectif Mentorat dans la mise en œuvre du plan, à travers quatre types d'interventions :

- **le développement de la plate-forme *1jeune1mentor.fr* →** le Collectif Mentorat porte les développements informatiques de la plate-forme, assure sa gestion et sa maintenance, est garant de sa performance.
- **l'animation de l'écosystème du mentorat →** le Collectif Mentorat accompagne le développement des associations en mettant à leur disposition moyens et ressources, il favorise leur connaissance mutuelle et leurs synergies.
- **l'information et la promotion du mentorat en général, et du plan *1 jeune, 1 mentor* en particulier →** le Collectif Mentorat s'attache à donner plus de visibilité au mentorat, auprès des institutions et des entreprises comme auprès du grand public, à travers des actions de communication.
- **la sollicitation d'acteurs publics et privés pour obtenir des soutiens et financements supplémentaires →** le Collectif Mentorat vient notamment en soutien de ses associations membres pour faire croître le nombre d'entreprises engagées dans des politiques de mentorat.

Pour mettre en œuvre ces actions, le Collectif Mentorat s'est vu attribuer 2,4 millions d'euros sur trois ans. Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion est aujourd'hui le principal financeur de l'association.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

Thibaut Guilluy

Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

J'ai depuis longtemps acquis la conviction qu'une politique publique ne porte ses fruits que lorsqu'elle en réunit toutes les parties prenantes : puissance publique, monde économique, secteur associatif. C'est le sens du plan *1 jeune, 1 solution* et plus spécifiquement du programme *1 jeune, 1 mentor*. L'Etat impulse et donne aux associations les moyens d'agir, celles-ci s'appuient sur leur expérience et leur savoir-faire pour démultiplier leur impact social, les entreprises apportent de leur côté un indispensable soutien humain et financier. Ensemble, nous pouvons ainsi répondre aux attentes et aux aspirations de notre jeunesse.

UN PASSAGE À L'ÉCHELLE DÉCISIF POUR NOS ASSOCIATIONS

Pour mettre en œuvre le plan *1 jeune, 1 mentor*, les associations ont été appelées à développer et essaimer massivement leurs programmes pour toucher bien davantage de jeunes, en quelques mois seulement. Pour ce faire, le Ministère de l'Education nationale et le Ministère du Travail ont lancé deux appels à projets successifs dans le courant de l'année. Ces appels à projets ont permis de flécher une enveloppe de 27 millions d'euros vers une cinquantaine d'associations, souvent déjà membres du Collectif Mentorat ou ayant vocation à le devenir.

22

associations lauréates du **premier appel à projet** en mai 2021

32

associations lauréates du **deuxième appel à projet** en octobre 2021

Emmanuelle Pérès

Déléguée interministérielle à la jeunesse, directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

C'est avec un réel enthousiasme que la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative déploie cette politique ambitieuse et innovante en faveur du mentorat, si cruciale pour créer des liens inédits et ouvrir le champ des possibles pour nos jeunesses dans de nombreux domaines.

Au-delà du portage de ce plan *1 jeune, 1 mentor* par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, en tant que Déléguée interministérielle à la jeunesse j'ai souhaité que le processus de sélection des lauréats des appels à projets comprenne un nombre significatif de partenaires ministériels, afin de répondre aux besoins divers de nos jeunesses (égalité femmes-hommes, inclusion, diversité) et de faire de l'égalité des chances une réalité.

Cette mobilisation a été un succès et nous pouvons collectivement nous en féliciter.

La coopération avec le Collectif Mentorat est, elle, un vrai atout pour être au plus près des besoins des acteurs, fédérer des énergies mobilisatrices et rendre ainsi le soutien de l'Etat toujours plus efficace.

UNE ANNÉE DE MOBILISATION AU SERVICE DU MENTORAT

Le plan *1 jeune, 1 mentor* a permis de donner un nouvel élan au développement du mentorat en France. Afin d'atteindre les 100 000 jeunes accompagnés d'ici la fin de l'année, nous avons participé à plusieurs événements organisés par le gouvernement pour donner de la visibilité au mentorat et encourager toujours plus d'acteurs à s'engager en faveur de la jeunesse.

Événement #ChooseFrance autour de jeunes mentorés

Élysée
29 juin

Elisabeth Moreno

Ministre déléguée, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Egalité des chances

Le mentorat est un pilier de l'égalité des chances.

Anniversaire de *1 jeune, 1 solution*

Ministère du Travail
8 juillet

Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports

Le monde associatif et le gouvernement sont unis pour atteindre les 100 000 jeunes mentorés d'ici la fin de l'année.

Evénement autour d'entreprises qui s'engagent pour le mentorat

Ministère du Travail
29 octobre

Thierry Marx

Chef et mentor

Personne n'est né pour l'échec. Le mentorat, c'est permettre à chacun de réussir dans ses projets !

Colloque Mentorat, tutorat : de nouvelles formes d'engagement au sein de nos collectivités

Sénat
5 novembre

Nadège Havet

Sénatrice du Finistère

Le mentorat permet de dessiner un horizon pour que tous les jeunes qui le souhaitent puissent bénéficier d'une solution d'accompagnement adaptée. C'est là une idée prometteuse pour créer des liens de solidarité et de mixité.

Événement *1 jeune, 1 solution*

Olympia
25 novembre

Elisabeth Borne

Ministre du Travail de l'Emploi et de l'Insertion

Le mentorat, c'est le réseau de ceux qui n'en ont pas. Les associations ont joué un rôle pionnier en France, soutenons-les.

LA PLATE-FORME *1JEUNE1MENTOR.FR*

Le Collectif Mentorat s'est vu confier la responsabilité, au titre du déploiement du plan *1 jeune, 1 mentor,* de **créer, piloter et animer une plate-forme dédiée, facilitant la mise en relation de jeunes et de futurs mentors avec les associations de mentorat.**

UNE PLATE-FORME UNIQUE DE MISE EN RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS DE MENTORAT

La plate-forme *1jeune1mentor.fr* se veut la **plate-forme de référence** pour toute personne désireuse de s'engager dans un programme de mentorat.
Elle s'adresse non seulement à des jeunes de moins de 30 ans, rencontrant des difficultés scolaires, d'orientation ou d'insertion professionnelle, mais également à des bénévoles qui souhaitent devenir mentors.

La plate-forme *1jeune1mentor.fr* n'a pas vocation à mettre directement en relation jeunes et mentors. Elle permet de **faire le lien** entre les demandes de mentorat et les associations expertes du mentorat.

Concrètement, chaque demande déposée sur le site *1jeune1mentor.fr* est relayée vers l'association du Collectif Mentorat la plus pertinente, qui prend ensuite le relais pour mettre en contact un jeune souhaitant être mentoré avec un bénévole souhaitant devenir mentor.

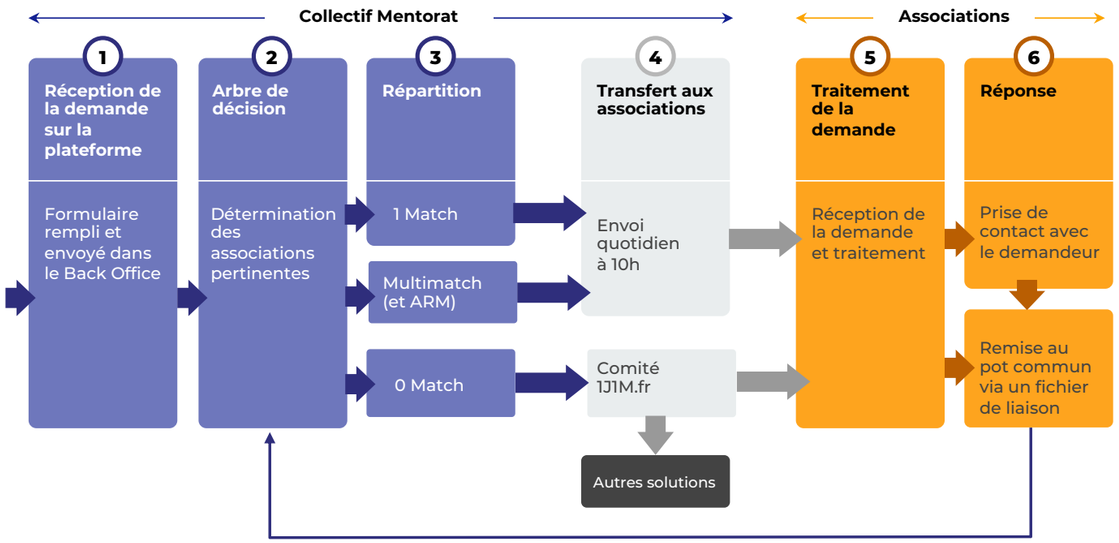

Trois profils sont susceptibles de s'inscrire à l'aide de formulaires dédiés :

des jeunes souhaitant être mentorés, jusqu'à 30 ans

des prescripteurs qui souhaitent inscrire un jeune de leur entourage *(familles ou équipes socio-éducatives)*

des bénévoles qui souhaitent devenir mentors, qu'ils soient lycéens, étudiants, actifs ou retraités

UNE PLATE-FORME NÉE D'UNE CO-CONSTRUCTION

La création de la plate-forme *1jeune1mentor.fr* a été le fruit d'une **réflexion collective** et d'une **mutualisation des expériences et des savoir-faire** des huit associations fondatrices du Collectif Mentorat.

Nous avons été accompagnés par la Fondation Accenture et OCTO Technology dans l'élaboration et le déploiement de cette plate-forme. Cette collaboration a permis la création du site en seulement deux mois, avec une mise en ligne le 6 mai 2021, puis des évolutions continues jusqu'à septembre.

Depuis octobre, le Collectif Mentorat a confié à Pathtech, agence de conseil et de développement informatique, la réalisation des évolutions et la maintenance de la plate-forme.

Julie Gallavardin

Manager Data & Secteur Public chez OCTO Technology

"À travers Accenture, OCTO Technology a réalisé près de 750 jours de mécénat de compétence en sept mois pour construire la plateforme *1jeune1mentor.fr.* Différents accélérateurs ont permis de tenir le calendrier très serré de la première version : mentorat de l'équipe par des développeurs seniors, expertise RGPD pour s'assurer de la bonne protection des données personnelles des jeunes, hébergement sur un cloud français (Scalingo) et offrant de nombreux services, approche résolument lean et à l'écoute des utilisateurs et des sachants métiers, choix pragmatiques et autonomie de l'équipe.
Anne-Marie, Clara, Fabricio, Julie, Narjisse, Pierrette, Sami, Sylvia, Wojciech... en participant à la construction de ce site, ils ont chacun apporté une pierre à cette formidable aventure collective du mentorat."

LES PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS DE LA PLATE-FORME *1JEUNE1MENTOR.FR*

La plate-forme *1jeune1mentor.fr* est basée sur quatre grandes fonctionnalités :

Arbre de décision

Selon les critères renseignés lors du remplissage d'un formulaire sur le site *(mentors ou mentorés)*, la demande est orientée vers l'association ou les associations qui correspondent le mieux.

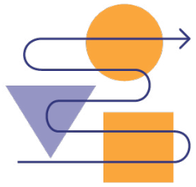

Algorithme ARM

Lors d'un multimatch, c'est-à-dire quand une demande correspond aux critères de plusieurs associations, l'**A**lgorithme de **R**épartition des **M**ultimatch *(ARM)* attribue la demande à l'association la plus éloignée de son objectif *(projections déclarées dans les réponses aux appels à projets)* par souci d'équité et d'efficacité.

Création d'un back-office

Outil de gestion pour le Collectif Mentorat pour :
- voir en temps réel l'ensemble des demandes (mentors et mentorés)
- orienter manuellement des demandes en cas de besoin
- accéder à un tableau de bord des statistiques de la plate-forme
- modifier les critères des associations en fonction de leur disponibilité et de leurs besoins

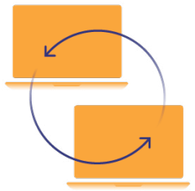

Gestion des demandes

Chaque matin à 10h, toutes les demandes reçues la veille sont envoyées par email aux associations concernées dans un fichier protégé.

Dans une démarche d'amélioration continue, de nouvelles évolutions de la plate-forme sont prévues régulièrement. Certaines, telles qu'une expérience personnalisée pour les entreprises ou un back-office pour les associations, sont prévues pour 2022.

LA PLATE-FORME *1JEUNE1MENTOR.FR* EN QUELQUES CHIFFRES

De son lancement en mai 2021 à la fin de l'année, la plate-forme a évolué pour proposer davantage d'associations aux personnes qui s'inscrivent et répondre plus rapidement aux demandes variées des jeunes, des prescripteurs et des personnes souhaitant devenir mentors.

Nombre d'associations présentes sur *1jeune1mentor.fr*

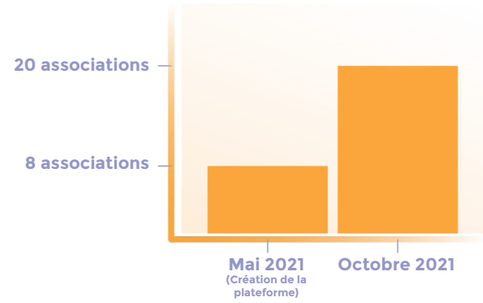

9 796
Jeunes inscrits sur la plateforme

5 813
Mentors inscrits sur la plateforme

Répartition des mentors

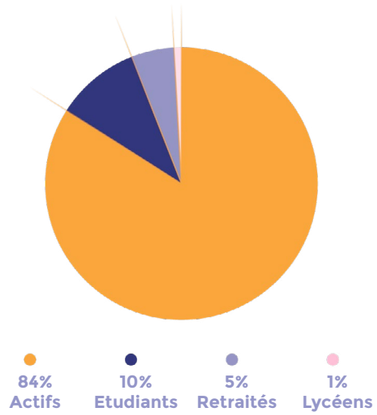

Répartition des jeunes

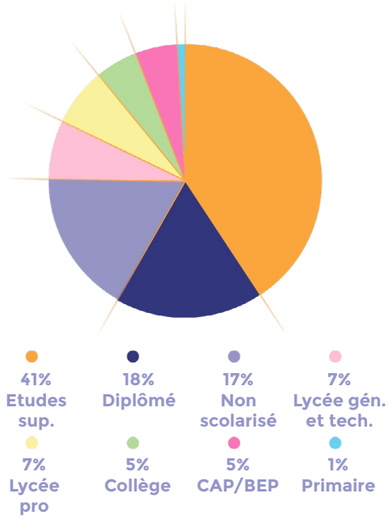

Maxence Gaupillat

Mentor pour l'Entraide Scolaire Amicale (E.S.A)

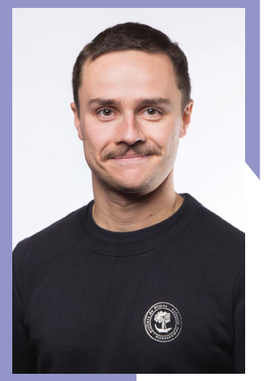

Au printemps 2021, alors que j'étais en plein parcours de transition professionnelle pour travailler dans l'économie sociale et solidaire, j'ai souhaité offrir un peu de mon temps pour une activité utile. La formation, la transmission, l'éducation ont toujours été des sujets qui me tenaient particulièrement à cœur. Je trouvais très intéressante cette mise en commun de compétences associatives pour un même objectif d'aide à la jeunesse, c'est donc tout naturellement que je me suis inscrit sur *1jeune1mentor.fr.* Après un parcours d'inscription très fluide où l'on m'a demandé mes motivations et mes préférences, le Collectif m'a proposé de devenir mentor au sein de l'E.S.A. J'ai ensuite été pris en charge par les équipes de l'association pour déterminer ensemble quel élève accompagner, être formé, faire les présentations et déterminer le cadre précis dans lequel allait se dérouler cet accompagnement scolaire. Depuis octobre 2021, je passe donc une heure avec Khenaya chaque mardi soir, pour l'aider à faire ses devoirs et progresser dans son apprentissage. Khenaya est âgée de 9 ans et est en CE2, elle éprouve des difficultés à la lecture ainsi qu'à l'écriture. En revanche, il est évident qu'elle a un faible pour les mathématiques ! Cette heure hebdomadaire est aussi importante pour elle que pour moi.

Lisa Lounis

Mentorée chez Proxité

Au départ, je cherchais un job étudiant, et puis je suis tombée sur *1jeune1mentor.fr,* un site où toutes les associations qui proposent du mentorat étaient présentées. Je me suis lancée dans l'aventure car je vais bientôt intégrer le monde du travail et je n'ai pas vraiment de réseau, je ne sais pas comment cela fonctionne. J'ai été contactée une semaine après mon inscription par l'association Proxité.

Je suis en école d'ingénieur et je recherche une alternance en tant qu'apprentie Data Scientist. Même si cela ne fait pas longtemps que nous sommes en relation de mentorat, William, mon mentor, m'aide beaucoup sur mon CV et pour préparer mes entretiens. Nous avons travaillé sur ma recherche d'alternance, sur ce que je voulais faire, mes projets et d'autres sujets qui portaient sur mon orientation. Nous nous voyons une fois par semaine, le jeudi pendant une heure. Grâce à lui, j'arrive à me mettre parfaitement dans la peau d'un recruteur. Ça me rassure d'avoir le retour d'une personne qui a des compétences dans ce domaine.

Au départ, j'étais sceptique quant à ce que pouvait m'apporter un mentor et finalement, depuis que je me suis lancée dans cette aventure, je me suis rendue compte que ce n'était que du bonus.

DONNER DE LA VISIBILITÉ AU PLAN *1 JEUNE, 1 MENTOR*

Afin de sensibiliser un maximum de bénévoles et de proposer le mentorat à des jeunes de plus en plus nombreux, nous avons réalisé une campagne de communication en fin d'année, essentiellement sur les réseaux sociaux, en collaboration avec des médias à forte notoriété et des influenceurs ayant une communauté large et fidèle.

TÉMOIGNAGES DE 4 BINOMES SUR KONBINI

Konbini

Audience : 423 000 vues

VIDEO DE PRÉSENTATION DE LA PLATE-FORME PAR HUGODÉCRYPTE

Audience : 186 000 vues

Hugo Travers

Vidéaste web et journaliste

C'est une excellente initiative pour vous donner des clés pour réussir et prendre confiance en vous. Que vous soyez lycéen, étudiant, salarié, vous pouvez devenir mentor et aider un jeune qui en aurait besoin.

TÉMOIGNAGE DE L'ENTREPRENEURE LOUISE AUBERY

Audience : 149 000 vues

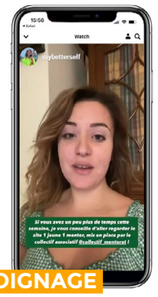

REALISATION DE 3 VIDÉOS DE TÉMOIGNAGES DE BINÔMES AVEC LE SERVICE D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

1. Binôme de l'association Proxité
2. Binôme de l'association Afev
3. Binôme de l'association Télémaque

PRÉSENCE AU SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION LE 26 NOVEMBRE POUR PRÉSENTER *1JEUNE1MENTOR.FR* AUX JEUNES PRÉSENTS

PARTIE 3

Fédérer et accompagner les membres du Collectif pour promouvoir un mentorat de qualité

Le Collectif Mentorat a pour mission de faire croître et d'animer la communauté d'acteurs du mentorat. Ainsi, nous animons des temps collectifs et des groupes de travail pour favoriser la cohésion et renforcer l'impact du Collectif auprès de l'écosystème.

En facilitant les échanges entre ses membres, le Collectif Mentorat catalyse la diversité des actions et fait émerger les bonnes pratiques. L'objectif est de permettre la co-construction d'un référentiel commun pour un mentorat de qualité qui puisse accompagner l'augmentation du nombre de jeunes mentorés.

SE RENCONTRER RÉGULIÈREMENT POUR FAIRE COMMUNAUTÉ AUTOUR DU MENTORAT

Faire communauté, c'est accueillir les nouveaux membres, faire connaissance, échanger, partager l'actualité des projets menés, réfléchir et construire ensemble. Nous avons ainsi mis en place des rencontres régulières au cours de l'année, composées de temps d'information, de temps de co-construction, de groupes d'échanges.

DES RÉUNIONS PLÉNIÈRES BIMESTRIELLES

Après un tout premier séminaire annuel, en juillet, nos premières réunions plénières se sont déroulées en octobre et en décembre. Tous les membres adhérents étaient conviés à venir échanger et construire ensemble le plaidoyer, la mesure d'impact ou encore le programme des Assises du mentorat 2022. Ces réunions ont permis également de présenter et de partager l'actualité et les perspectives du Collectif : la mise en œuvre du plan *1 jeune, 1 mentor*, la campagne de communication, la création d'un label de qualité du mentorat.

DES GROUPES DE TRAVAIL L'EXEMPLE DU GROUPE "IMPACT"

Dès l'année 2020, six membres du Collectif Mentorat se sont réunis au sein du groupe de travail "Impact" pour analyser leurs pratiques, mutualiser leurs résultats en matière de mesure d'impact. A l'issue de quatre sessions d'échanges, huit indicateurs communs de mesure d'impact à intégrer dans les questionnaires adressés aux bénéficiaires en fin de programme ont pu être identifiés.

Julie Tartarin

Directrice de Socrate
Membre du groupe de travail Impact

"Échanger au sein du groupe de travail Impact, monté début 2020, a été pour moi la première illustration de la richesse de nos connaissances et expériences croisées sur le mentorat. Grâce à nos discussions techniques, sociales et pédagogiques, nous avons construit une liste d'indicateurs communs à nos programmes. Au-delà s'est créé un échange d'idées entre professionnels qui parlent tous la même langue : celle du mentorat ! Socrate a pu apprendre des expériences des autres associations, et je l'espère, vice-versa."

FAIRE CONNAÎTRE COLLECTIVEMENT LE MENTORAT

Avec l'envie constante de faire ensemble, les associations membres ont décidé de coordonner leurs actions pour donner à voir ce qu'est le mentorat lors de deux évènements appelés Mentor Impact Day.

LE MENTOR IMPACT DAY DU 29 JANVIER UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX MENTORS

Alors que les restrictions sanitaires empêchaient tout rassemblement physique en début d'année, les associations du Collectif Mentorat ont travaillé ensemble pour organiser un Mentor Impact Day 100% digital, le 29 janvier. A travers des vidéos et des témoignages sur les réseaux sociaux, cette journée fut l'occasion pour les membres du Collectif Mentorat, mais aussi pour les entreprises engagées, de célébrer les mentors et les remercier pour leur action en faveur de la lutte contre les inégalités.

Mathilde Taton

Responsable communication et innovation chez Chemins d'avenirs, membre du groupe de travail communication

« Préparer le Mentor Impact Day avec les différentes associations du Collectif Mentorat a été une expérience très enrichissante. Travailler sur ce temps fort de façon collective a permis de mutualiser nos efforts, nos idées, nos ressources et donc, de fait, de démultiplier l'impact de cette journée dédiée aux mentors ; mais en plus dans une émulation joyeuse de membres aux pratiques et réflexes professionnels divers. C'est bien là toute la force du Collectif ! »

LE MENTOR IMPACT DAY DE ROUBAIX UN ÉVÉNEMENT LOCAL DÉDIÉ AU MENTORAT

Les associations membres du Collectif Mentorat présentes dans le Nord se sont associées aux acteurs locaux, collectivités locales, entreprises, associations des secteurs de la jeunesse ou de l'insertion, pour concevoir une journée de découverte du mentorat à Roubaix, le 13 octobre. L'occasion pour le grand public de se familiariser avec les programmes de mentorat existants en France, et pour les associations de favoriser l'engagement, la rencontre mentorale et les coopérations territoriales.

Le Mentor Impact Day de Roubaix, c'était :

- 5 associations organisatrices
- 14 associations participantes
- 130 participants
- des tables rondes et des ateliers thématiques
- des témoignages et des speed-datings
- des échanges porteurs de partenariats.
- un événement organisé avec le soutien de la Ville de Roubaix, de la Préfecture du Nord et de BNP Paribas.

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT POUR FAVORISER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES

Le Collectif Mentorat a développé un programme d'accompagnement à destination de ses membres : les **ateliers thématiques**.

Les ateliers thématiques permettent de créer des synergies entre les membres du Collectif, impulser une complémentarité de parcours entre les programmes de mentorat et faire émerger les bonnes pratiques issues de l'expertise des opérateurs du mentorat. Par ailleurs, nous construisons ensemble des fiches ressources ou pédagogiques et identifions des axes de travail à développer pour répondre aux problématiques identifiées. Plusieurs thématiques sont proposées au cours de l'année, chacune est abordée au cours de deux à trois séquences d'1h30, sous format webinaire.

A partir du mois de mai, nous avons mis en place un parcours Process « Aller au cœur de notre métier », pour repenser les pratiques spécifiques d'un programme de mentorat et apporter des solutions pratiques et innovantes pour répondre aux ambitions de développement.

En 2021, nous avons travaillé sur les thématiques suivantes :

- **19 mai et 9 juin 2021 Un programme de mentorat de qualité : autodiagnostic**
- **26 mai et 16 juin 2021 Animation de communauté**
- **2 et 30 juin 2021 Recrutement des bénévoles**
- **6 décembre 2021, 10 janvier et 7 février 2022 La formation des bénévoles, la bonne formule**

Nous lançons dès le début de l'année 2022 un second parcours Public « Le mentorat pour tous », afin d'élargir l'offre de mentorat pour lutter contre l'exclusion des publics en fragilité et identifier les besoins de ces publics en donnant des réponses adaptées, sur des thématiques telles que "Mentorat et public en situation de handicap" ou "Mentorat et public de l'Aide Sociale à l'Enfance".

Anne-Charlotte Gautier

Responsable du programme mentorat à l'ANAF

« Dans le cadre des temps collectifs proposés par le Collectif Mentorat, j'ai pu m'impliquer en participant aux ateliers thématiques sur la formation des bénévoles, qui ont été très instructifs à plusieurs égards. La richesse des échanges entre les associations a été particulièrement appréciée. Nous avons abouti à des fiches pratiques et des ressources, ce qui a permis à l'ANAF de compléter sa formation avec de nouvelles idées ! »

LA FABRIQUE DU MENTORAT PREMIER INCUBATEUR DE MENTORAT EN EUROPE

Le Collectif Mentorat a lancé le 18 novembre la **Fabrique du Mentorat**, premier incubateur des structures démarrant leur programme de mentorat, qui a vocation à :

- créer un cadre favorable à l'échange d'expériences entre pairs
- optimiser la qualité des pratiques du mentorat
- déployer les programmes de mentorat à plus grande échelle

La Fabrique du Mentorat c'est avant tout :

- un **diagnostic des besoins** : à partir d'une phase d'observation et d'une évaluation des besoins, un plan d'action est mis en place pour optimiser ses pratiques de mentorat.
- un **accompagnement personnalisé** : chaque structure bénéficie d'un suivi régulier pour progresser et consolider les liens.
- des **ateliers thématiques** : des ateliers mensuels pour structurer son programme, consolider son réseau partenarial, gagner en compétences, échanger sur les bonnes pratiques.
- du **mentorat entre pairs** : chaque structure incubée bénéficie d'une relation privilégiée avec une autre association "mentor" du Collectif Mentorat, qui lui apporte son expertise pour répondre à ses interrogations.

Nina Bischops

Responsable du Développement National à La Cravate Solidaire

"Nous avons naturellement rejoint le Collectif Mentorat il y a près d'un an maintenant.
C'est, à mon sens, une véritable chance de pouvoir échanger et co-construire avec d'autres acteurs engagés dans la même cause, dans le même objectif : permettre à chacun de profiter de l'accompagnement qui lui convient, notamment au travers du mentorat.

La Fabrique nous permet de profiter d'un accompagnement, tant individuel que collectif, au sein duquel nous questionnons nos pratiques, nos process, nos visions, et ce dans un objectif d'amélioration continue de notre dispositif.
Une réelle chance qui profite aux différentes parties prenantes de notre programme de mentorat : équipes de La Cravate Solidaire porteuses du dispositif en région, partenaires, mentors et mentorés en sont ravis."

PROGRAMME 2021 - 2022 DE LA FABRIQUE DU MENTORAT

• 18 novembre 2021 Atelier 1 - Identification des jeunes, partenaires et territoires.
Objectif : Identifier le profil des jeunes que nous souhaitons accompagner est une étape essentielle d'un programme de mentorat. Cet atelier a permis d'échanger sur les différentes techniques d'identification des jeunes. Il a souligné l'importance de construire un réseau de partenaires engagés et fiables pour une mise en place de l'action efficace.

- **• 18 novembre 2021 Atelier 1**
  Identification des jeunes, partenaires et territoires.
- **• 16 décembre 2021 Atelier 2**
  Mobiliser et engager les bénévoles.
- **• 28 janvier 2022 Atelier 3**
  Assurer une relation de mentorat positive.
- **• 17 février 2022 Atelier 4**
  Maîtriser son pitch pour mieux convaincre.
- **• 15 mars 2022 Atelier 5**
  Construire des relations durables avec ses partenaires.
- **• 21 avril 2022 Atelier 6**
  Construire l'évaluation pour mesurer son action.
- **• 24 mai 2022 Atelier 7**
  Clôturer les binômes et renouvellement.
- **• 16 juin 2022 Atelier 8**
  Anticiper pour mieux réussir la rentrée.
- **• 7 juillet 2022**
  Clôture du cycle 1 de la Fabrique du Mentorat
  Retour d'expériences.

• 16 décembre 2021 Atelier 2
Mobiliser et engager les bénévoles.
Objectif : Comment bien recruter nos bénévoles ? Pour quelles raisons les bénévoles s'engagent-ils ? Une fois engagés, quels sont leurs besoins ? Comment développer encore plus l'engagement ? Comment les garder engagés jusqu'à la fin ? Nous avons répondu à toutes ces questions dans le but d'obtenir des relations de mentorat durables et de qualité. Nous avons aussi abordé l'approche à avoir dans les moments clés de l'engagement d'un mentor (process de recrutement, contrat d'engagement, arrêt anticipé, etc.).

Les 13 associations de la Fabrique du Mentorat pour l'année 2021 - 2022 :
Arpejeh, Camplus, C'Possible, Des Territoires aux Grandes Ecoles, Fondation Mozaïk, La Cordée, La Cravate Solidaire, La Fédé 100% Handinamique, Les Ombres, Live for Good, Talents Grand Paris, Time2Start et Tremplin Handicap.

PARTIE 4

Structurer l'écosystème du mentorat, mobiliser toutes les parties prenantes

Outre l'animation du réseau composé de ses organisations membres, le Collectif Mentorat a pour vocation de structurer et d'élargir un écosystème du mentorat encore très évolutif. Pour ce faire, nous avons initié, à l'automne, des webinaires réguliers auxquels peuvent participer tous les acteurs du mentorat : les Rencontres du mentorat. Nous avons renforcé les liens avec des partenaires essentiels, associatifs ou institutionnels, et avons posé les bases d'une stratégie d'engagement des entreprises, amenée à se concrétiser dès le début de l'année 2022.

IMPULSER LA CONSTRUCTION D'UN MAILLAGE FORT ENTRE ACTEURS : LES RENCONTRES DU MENTORAT

Depuis novembre 2021, le Collectif Mentorat organise les Rencontres du mentorat, des webinaires à destination des acteurs de l'écosystème du mentorat permettant d'aborder des thématiques communes autour du mentorat. Des rencontres sous format webinaire d'1h30, sources de réflexions et de partages, au cours desquelles des intervenants et personnalités inspirantes apportent un regard expert et innovant.

LE PROGRAMME DES RENCONTRES DU MENTORAT POUR L'ANNÉE 2021 - 2022

- 24 novembre 2021 **Mentorat et dynamiques territoriales**
- 23 février 2022 **Entendre la voix de la jeunesse qui s'engage**
- 6 avril 2022 **Orientation et insertion professionnelle**
- 25 mai 2022 **Présidentielle, la suite du droit au mentorat**
- 22 juin 2022 **Mesurer l'impact social de nos actions : pour qui et pour quoi ?**

PREMIÈRE RENCONTRE DU MENTORAT MENTORAT ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Plus de 50 personnes ont participé à ce webinaire pour comprendre et décrypter les besoins des territoires, déterminer la place du mentorat pour accompagner l'ambition des territoires.

Guillaume Roux

Principal du Collège Rosa Parks à Roubaix et chef de file éducation nationale pour la Cité Éducative de Roubaix

"On a besoin de ces partenaires à la fois associatifs et du monde de l'entreprise pour accompagner les jeunes, pour les aider, pour les soutenir, pour leur permettre de trouver de l'ambition là où les familles n'arrivent pas forcément à en donner et pour permettre aussi une ouverture culturelle qui est absolument indispensable."

Lors de cette rencontre, nous avons eu le plaisir de recevoir :

- **Yann Ulliac**, Directeur de l'Observatoire des partenariats
- **Victor Ringot**, Délégué territorial Hauts-de-France "Actions Éducatives" au sein de l'Afev
- **Guillaume Roux**, Principal du Collège Rosa Parks à Roubaix et chef de file Education Nationale pour la Cité Éducative de Roubaix
- **Julie Viloing**, Chargée de mission mécénat chez Evolem

TISSER DES LIENS AVEC DES PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES DE NOS MEMBRES

De nombreux acteurs (associations, entreprises, fondations, coopérations...) ont des activités complémentaires de celles du mentorat. Chacun peut être contributeur, par sa spécificité, son territoire d'action, son expertise, au développement du mentorat en France. Le Collectif Mentorat œuvre à la construction de passerelles d'engagement complémentaires, à la création de dynamiques partenariales locales ou sectorielles. Nous avons impulsé deux collaborations significatives pour favoriser les rencontres entre nos membres et les acteurs de terrain.

PARTENARIAT AVEC BREAK POVERTY FOUNDATION

Break Poverty Foundation intervient dans la lutte contre le décrochage scolaire des jeunes défavorisés, plus particulièrement dans la lutte contre la fracture numérique, en offrant ordinateurs et connexions internet dans le cadre du programme Réussite Connectée. Nous collaborons ensemble depuis 2020 pour permettre à ces jeunes de bénéficier également d'un programme de mentorat, et réfléchissons depuis septembre 2021 à élargir l'accès des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance au mentorat.

Christophe Sanchez

Directeur des programmes au sein de Break Poverty Foundation

"Nous collaborons activement depuis 2020 avec les différentes associations de mentorat dans le cadre du programme Réussite Connectée, permettant de fournir ordinateurs, connexions internet et mentorat à des jeunes qui risqueraient de décrocher. Cette collaboration active nous a permis de prolonger cette approche sur un public peu concerné par le mentorat : les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). En partenariat étroit avec le Collectif Mentorat depuis septembre 2021, nous sommes en train d'étudier la manière dont le mentorat des jeunes de l'ASE peut changer d'échelle d'ici 2022."

COOPÉRATION AVEC LES CITÉS ÉDUCATIVES DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Nous avons co-organisé, avec le rectorat de l'académie de Versailles, un séminaire en septembre 2021 réunissant 10 de nos associations et les cités éducatives du territoire (15 existantes et 10 alors en projet). Après une ouverture de l'événement par la rectrice, chacune des associations a pu présenter son programme de mentorat et ses spécificités aux représentants des cités éducatives ; des sessions de speed meeting ont permis aux associations et aux cités éducatives de premiers échanges bilatéraux.

Ce séminaire a impulsé, dans les semaines qui ont suivi, davantage d'interventions de nos associations au sein des cités éducatives de l'académie : les associations ont conclu des partenariats avec une douzaine d'établissements scolaires au sein desquels elles n'intervenaient pas jusqu'alors ; les discussions se poursuivent pour étendre leur action à compter de la rentrée 2022-2023.

Isabelle Douard

Chargée de mission mentorat chez C'Possible

"Cette première journée a débouché sur des partenariats concrets et a permis à C'Possible d'être repérée comme un acteur expérimenté du territoire. Il serait intéressant que des actions similaires soient menées dans les autres académies !"

IMPLIQUER ENCORE DAVANTAGE LES ENTREPRISES

Les membres du Collectif Mentorat entretiennent des partenariats essentiels et historiques avec environ 1 000 entreprises, des PME aux grands groupes du CAC 40. Ces soutiens de partenaires privés constituent souvent le fondement de leur modèle économique, les entreprises pouvant leur apporter un appui financier, humain ou matériel.

Le plan *1 jeune, 1 mentor* a rendu plus crucial encore ce nécessaire engagement des entreprises à nos côtés : le développement du mentorat pour accompagner 100 000 puis 200 000 jeunes implique de mobiliser encore davantage les entreprises, de toutes tailles, sur l'ensemble du territoire national. Nos associations ont besoin de faire appel à davantage de collaborateurs pour qu'ils deviennent mentors, à davantage de financements privés complémentaires des subventions nationales obtenues. Ce plan a par ailleurs rendu le mentorat plus visible auprès des entreprises, qui ont pu, courant 2021, manifester une forte envie d'engagement : plus de 100 grands patrons, dans une tribune du *JDD* parue le 3 juillet, ont ainsi témoigné de leur volonté de mobiliser davantage leur entreprise en faveur du mentorat.

Le Journal du Dimanche

Bompard, Farandou, Niel... Plus de 100 dirigeants d'entreprises s'engagent dans le mentorat

20h00 , le 3 juillet 2021

Pour répondre à ces enjeux, le Collectif Mentorat a composé, avec quelques-unes de ses associations membres, un groupe de travail consacré à l'engagement des entreprises. Ce groupe s'est penché sur le positionnement que pourrait avoir le Collectif Mentorat, en complément de celui de ses organisations membres, pour faciliter et concrétiser l'envie d'engagement des entreprises. Il a été appuyé par la Fondation AlphaOméga, soutien historique d'associations consacrées à l'égalité des chances dans l'éducation, et en particulier de l'Afev et d'Article 1.

Léo Lambouley

Directeur d'investissement social au sein de la Fondation AlphaOmega

"Le mentorat, c'est le symbole d'un pays uni et solidaire. La Fondation AlphaOmega avait la conviction que le Collectif Mentorat avait un rôle déterminant à jouer dans la réussite de ce projet en connectant le monde des entreprises avec les associations œuvrant pour la réussite des jeunes. Aujourd'hui, par son action d'information et d'orientation, le Collectif Mentorat accompagne les entreprises dans la concrétisation de leur engagement. Il est devenu ce pont qui facilite et accélère les rencontres qui peuvent changer une vie. Nous sommes fiers d'y avoir apporté notre contribution."

Le groupe a d'abord travaillé à la définition d'une offre que pourrait proposer le Collectif Mentorat aux entreprises désireuses de s'engager davantage au service du mentorat. Cette offre a vocation à se décliner en trois niveaux :

Informer

Renseigner l'entreprise sur le mentorat, la diversité des publics visés, la multiplicité des formes que peut prendre son engagement.

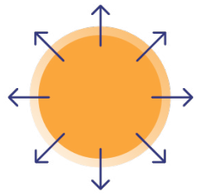

Orienter

Orienter l'entreprise vers une ou plusieurs de nos organisations membres, en fonction de ses valeurs et des orientations qu'elle souhaite donner à son engagement.

Conseiller

Apporter à l'entreprise conseil et expertise pour déployer sa politique de mentorat : kit de communication interne à l'attention des collaborateurs, préparation pour l'entreprise d'appels à projets auxquels répondront les associations du Collectif Mentorat.

Le groupe engagement des entreprises a aussi réfléchi à l'animation la plus pertinente de cette "communauté" potentielle d'entreprises engagées en faveur du mentorat. Il s'agissait en effet de réunir régulièrement les entreprises pour bénéficier de leurs suggestions et expertises, favoriser entre elles les échanges de bonnes pratiques et leur permettre de convaincre d'autres partenaires (clients, fournisseurs…) de s'impliquer.

Ces réflexions devraient se concrétiser en 2022 avec le recrutement d'un responsable des relations entreprises, chargé en particulier de déployer l'offre du Collectif Mentorat à l'attention des entreprises et d'animer et faire croître cette communauté d'entreprises engagées dans le mentorat.

Laurence Lachmann

Secrétaire générale de l'E.S.A, membre du groupe de travail engagement des entreprises

"Pour développer considérablement le mentorat en France, il est fondamental que les entreprises s'engagent aux côtés des associations et mobilisent leurs collaborateurs. Le Collectif permet de porter la cause du mentorat auprès des entreprises, d'une même voix, au bénéfice de toutes les associations présentes. Très concrètement, nous avons pu bâtir ensemble des outils communs que les associations pourront proposer aux entreprises qui souhaitent développer le mentorat."

UNE ILLUSTRATION : LE PARTENARIAT AVEC LA COOPÉRATION AGRICOLE

Le 20 octobre, le Collectif Mentorat a signé une convention de partenariat avec La Coopération Agricole afin de promouvoir et diffuser les actions de mentorat dans le secteur agricole. La Coopération Agricole est l'organisation professionnelle des coopératives agricoles et agroalimentaires. Acteurs économiques et sociaux dans les territoires, les coopératives agricoles sont très engagées au niveau social et sociétal, principalement en milieu rural ; elles emploient plus de 190 000 salariés et jouent un rôle majeur en matière d'insertion professionnelle.

Grâce à ce partenariat, la Coopération Agricole déploie des actions de communication tournées vers les coopératives pour leur faire connaître le mentorat et inciter leurs salariés à s'engager comme mentors. Elle leur fait connaître la plate-forme *1jeune1mentor.fr* pour leur proposer de s'y inscrire.

À titre d'exemple, le 23 novembre, le Collectif Mentorat et les quatre associations partenaires (Article 1, Chemins d'avenirs, l'E.S.A et Proxité) ont répondu à l'invitation de La Coopération Agricole en intervenant lors d'un webinaire : nous avons pu présenter nos actions et le plan *1 jeune, 1 mentor* à une quarantaine de collaborateurs afin de les sensibiliser et leur proposer de devenir mentor.

Ce partenariat dessine un mode d'action particulièrement pertinent pour le Collectif Mentorat, complémentaire de ses organisations membres : il est établi avec une structure tête de réseau, représentative d'une branche ou d'un secteur, et facilite ainsi la mise en relation entre les entreprises de ce secteur et les membres du Collectif Mentorat. Ce type de partenariat sera amené à se développer au cours de l'année 2022.

Corinne Lelong

Directrice des affaires sociales et de la formation au sein de La Coopération Agricole

"La Coopération Agricole est très fière d'être la première organisation professionnelle engagée aux côtés de quatre associations du Collectif Mentorat. Cette convention de partenariat en faveur de la réussite scolaire et de l'insertion professionnelle des jeunes a été une évidence pour le réseau coopératif, impliqué au cœur du dynamisme économique et social des territoires ruraux. Cet engagement sera l'occasion, pour les salariés et les agriculteurs de coopératives agricoles présentes sur l'ensemble du territoire, de démontrer les valeurs de solidarités intergénérationnelles qui sous-tendent le projet coopératif. Ce sera également l'occasion pour les jeunes, de découvrir la diversité des métiers et les opportunités de parcours professionnels qu'offrent le secteur alimentaire."

COLLECTIF MENTORAT

Pour suivre le développement du mentorat en France, rendez-vous sur le site de référence **lementorat.fr**

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Nicolas Viennot
Directeur
nicolas.viennot@collectifmentorat.fr

Matthieu Kusiak
Responsable Communication
matthieu.kusiak@collectifmentorat.fr

contact@collectifmentorat.fr

COLLECTIF MENTORAT

www.lementorat.fr